

# COCON

Le programme ACTEE - Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique - Soutient et accompagne les projets de mutualisation des actions d'efficacité énergétique des collectivités. Pour simplifier leurs actions, il met à disposition des fiches conseils.

## COCON en bref

Le dispositif COCON vise à soutenir les collectivités en vue de l'**isolation massive des combles perdus** des bâtiments publics. Il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

COCON est une opération concrète et efficace, qui a permis d'**associer les collectivités** tout en misant sur le local et sur la qualité. Outre les bénéfices énergétiques et économiques, la dynamique du projet a offert au coordinateur, l'opportunité de dynamiser le tissu économique territorial grâce aux choix qui ont été faits concernant la fourniture des matériaux, ainsi que grâce à l'appui des réseaux professionnels locaux. Ainsi, la démarche COCON a également permis de **générer des emplois locaux non délocalisables**.

### A retenir pour dupliquer le projet

**Le rôle des CEP, ou des économes de flux, est primordiale pour un projet d'une telle envergure.** C'est bien souvent de leur constat que de telles dynamiques émergent des territoires. En effet, ils vont réaliser et/ou piloter la phase de diagnostic, qui est la pierre angulaire de tout projet d'amélioration énergétique. De plus, ils supervisent la passation des marchés et travaillent de concert avec les communes.

Par ailleurs, la **responsabilité engagée par le coordinateur du groupement** par son rôle de maître d'œuvre, permet de **sécuriser les communes**.



## Genèse de l'opération COCON

L'initiative COCON est apparue en 2013 et émerge du **constat réalisé par les conseillers en énergie partagés** (CEP) de l'ADUHME, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Puy-de-Dôme. Ces derniers se sont aperçu qu'un **nombre important des bâtiments publics** du département avaient été construits **avant 1975** et que **rare étaient ceux qui disposaient de combles perdus isolés**. Pourtant, cela représente une déperdition thermique d'environ 30% pour chaque bâtiment. Cependant, bien que ces bâtiments aient été reconnus comme énergivores, les coûts d'études et de travaux constituaient un frein.

## Objectifs de l'opération COCON

Le prix de l'énergie est en hausse tendancielle et continue, et a une incidence directe sur le budget des collectivités. Ainsi, l'opération COCON vise à **réaliser des économies énergétiques et financières**, notamment grâce à la **diminution des déperditions thermiques**, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. La maîtrise du poste coûts énergétiques permettra à la collectivité de **réinvestir les fonds** initialement provisionnés vers d'autres projets de maîtrise de l'énergie. Par ailleurs, les opérations d'isolation des combles perdus permettent d'**améliorer le confort** des usagers du bâtiment et sont susceptibles de créer un effet d'entraînement positif du fait de leur exemplarité. Ainsi, dans le cadre du projet COCON, l'isolation massive des combles perdus des bâtiments publics a permis de **réduire les charges d'investissement** des collectivités, grâce aux **économies d'échelle** générées sur les montants d'études de maîtrise d'œuvre et sur les travaux, ainsi que par les taux de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) obtenus. Par ailleurs, il est à noter que les travaux d'isolation des combles perdus sont **rapides et simples** dans leur mise en œuvre, notamment lorsque les combles sont accessibles et qu'un isolant peut y être soufflé.

## Ingénierie mise en œuvre

La création d'un groupement d'achat a permis de réduire les montants de travaux et d'investissement, par la mutualisation des chantiers. **Le coordinateur du groupement a ainsi pris en charge l'ingénierie nécessaire à l'engagement des travaux.** Dans un premier temps, une opération de recensement, réalisée avec l'aide de la CAPEB et de la FFB, a permis d'**identifier les communes** intéressées par l'adhésion au groupement ainsi que d'**identifier les surfaces** des bâtiments concernés. L'objectif de cette opération était double : il visait d'une part à obtenir un volume suffisant pour lancer l'opération, et d'autre part à **rendre le projet visible sur le marché des CEE** afin d'obtenir un prix de cession qui soit intéressant pour les collectivités. Il est à noter que le coordinateur du groupement a assumé, à titre gracieux, les études de maîtrise d'ouvrage déléguées, ce qui a facilité l'adhésion des membres. Dans un deuxième temps, le coordinateur a lancé un **appel à manifestation d'intérêt** qui a permis d'identifier les partenaires pour COCON 63.

### Pour aller plus loin...

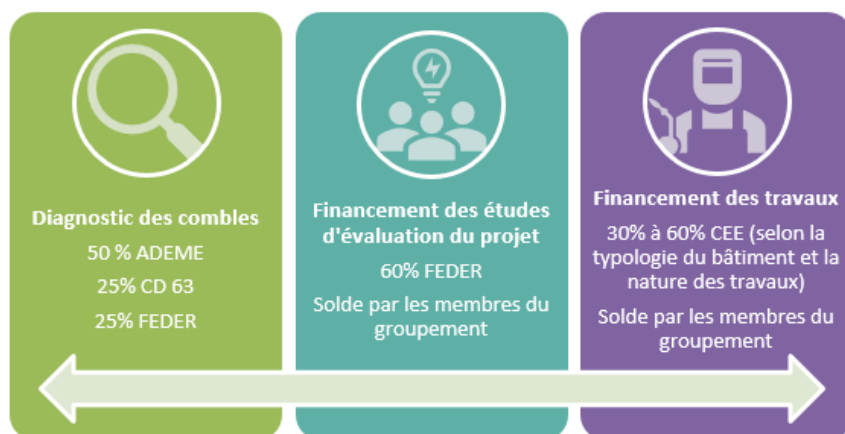
[Le site du Conseil départemental du Puy-de-Dôme](#)

[Le site de la Fédération de l'Energie de la Somme](#)

## Partenaires de COCON 63

- **Un partenaire obligé** a été retenu pour la valorisation des CEE,
- La **DREAL** Auvergne, aux côtés de l'**ADEME**, a apporté un appui technique en vue de l'agrégation des CEE,
- L'**ADEME**, le **CD 63** et le **FEDER** (grâce à l'utilisation de 35% de matériaux biosourcés) ont apporté des financements qui ont permis de réduire les coûts d'investissements pour les collectivités.

## Répartition du financement



### Ils l'ont fait! *Fédération Départementale de l'Energie de la Somme*

COCON est une initiative locale dont la méthodologie et la philosophie ont désormais vocation à remonter afin d'être déclinée sur l'ensemble du territoire national. C'est dans cette logique qu'en 2016-2017, la Fédération Départementale de l'Energie de la Somme (FDE 80) a également lancé un projet COCON sur son territoire. Il est intégré à un **groupement de commande** englobant l'ensemble des sujets énergétiques relatifs aux bâtiments communaux. Ainsi la FDE 80 est **maître d'œuvre pour le compte des communes souhaitant bénéficier du dispositif**. Pour cela elle a mis en place un **marché de maîtrise d'œuvre à bon de commande**. De plus, la FDE 80 a passé un **accord-cadre** permettant la mise en concurrence des entreprises en vue de la passation des travaux.

